



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BEAUCE-CENTRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES**

Séance ordinaire du 1 octobre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 1 octobre 2025 à 19h30, au 238 route des Fermes à Saint-Joseph-des-Érables.

Sont présents:

Mélanie Roy
Sylvain Lambert
Christian Roy
Marc Lessard
Joanie Roy

Est / sont absents:

Jean-François Giguère

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jeannot Roy.

Était aussi présente madame Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière.

M. Jean-François Giguère se joint à la séance à 20h54 au point 11.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée, monsieur le maire Jeannot Roy, ouvre la séance par un mot de réflexion.

2025-10-018

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire ;

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - SUIVI DU PROCÈS-VERBAL
- 4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 - Séance ordinaire du 2 septembre 2025
- 5 - FINANCES
 - 5.1 - Lecture et approbation des comptes
 - 5.2 - Dépôt du rôle d'évaluation foncière - Rôle triennal 3
 - 5.3 - États comparatifs
- 6 - ADMINISTRATION
 - 6.1 - Renouvellement du routeur Watchguard
 - 6.2 - Nomination d'un auditeur comptable pour l'année financière 2025-2026
- 7 - LÉGISLATION
 - 7.1 - Adoption du règlement 284-25 portant sur les endroits d'interdiction de stationnement
- 8 - VOIRIE ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
 - 8.1 - Rapport des travaux publics
 - 8.2 - Taxes sur l'Essence et Contribution du Québec (TECQ)

- 8.3 - Stationnement du site du moulin des fermes
- 9 - RAPPORT DES COMITÉS
- 10 - RAPPORT DU MAIRE
- 11 - CORRESPONDANCE
 - 11.1 - Gala Chante La Joie
 - 11.2 - INVITATION - Soirée honorifique du Service de sécurité civile et incendie de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce
 - 11.3 - Remerciements APPAQ
 - 11.4 - Invitation : colloque REx-Fluvius les 18 et 19 novembre prochains
 - 11.5 - Formation de signaleur
 - 11.6 - Taux horaire 2026 pour l'inspecteur en bâtiment
- 12 - VARIA
 - 12.1 - Rémunération du personnel électoral
 - 12.2 - Reconnaissance des bénévoles du projet vidéo historique
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES
- 14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

À cette cause, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

3 - SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Aucun point n'est discuté.

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2025-10-019

4.1 - Séance ordinaire du 2 septembre 2025

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 2 septembre 2025 ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Marc Lessard et résolu, que le procès-verbal de la séance du 2 septembre 2025, soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

5 - FINANCES

2025-10-020

5.1 - Lecture et approbation des comptes

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Joanie Roy et résolu d'approuver les engagements de crédit du mois de septembre 2025 tel que rapportés à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 69 501, 04 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

5.2 - Dépôt du rôle d'évaluation foncière - Rôle triennal 3

Le sommaire du rôle d'évaluation pour l'année 2026 a été déposé au bureau municipal le 04 septembre dernier. En 2025, il était de 67 291 200 \$, il sera de 67 389 200 \$ en 2026 une augmentation de 98 000 \$. C'est la troisième année du rôle triennal pour les années 2024-2025-2026.

2025-10-021

5.3 - États comparatifs

ATTENDU QUE les états comparatifs tels que requis par l'article 176.4 du Code municipal, en date du 31 août 2025, sont déposés ;

ATTENDU QUE les membres du conseil prennent connaissance du rapport qui révèle qu'en date du 31 août 2025, les dépenses s'élèvent à 740 169 \$ et les recettes à 1 365 099 \$ sur un budget de 1 376 843 \$ comparativement qu'en date du 31 août 2024, les dépenses s'élevaient à 702 514 \$ et les recettes à 891 866 \$ sur un budget de 1 328 755 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Sylvain Lambert et résolu d'accepter le dépôt de ces documents.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

6 - ADMINISTRATION

2025-10-022

6.1 - Renouvellement du routeur Watchguard

ATTENDU QUE la directrice générale a effectué des recherches concernant l'utilité et la qualité du système Watchguard, et que ces recherches ont confirmé la nécessité de maintenir cette protection; ;

ATTENDU QUE d'autres options ont été étudiées, mais qu'elles se sont avérées plus coûteuses;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que le Conseil approuve l'offre de Visionic avec le renouvellement de la licence Watchguard.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

2025-10-023

6.2 - Nomination d'un auditeur comptable pour l'année financière 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un offre de services de Groupe RDL Thetford/Plessis Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les frais de base du Groupe RDL Thetford/Plessis inc. sont comparables à ceux de l'année précédente;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Sylvain Lambert et résolu :

Que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables retienne la soumission de Groupe RDL pour la vérification financière des exercices financiers 2025-2026.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

7 - LÉGISLATION

2025-10-024

7.1 - Adoption du règlement 284-25 portant sur les endroits d'interdiction de stationnement

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun d'encadrer le stationnement afin d'assurer la sécurité et la libre circulation sur les chemins municipaux ainsi que la quiétude au site du Moulin des Fermes

;

ATTENDU QUE le conseil municipal a le pouvoir d'adopter un règlement en vertu des dispositions du Code municipal du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, Il est dûment proposé par madame Mélanie Roy et résolu que le règlement 284-25 portant sur les endroits d'interdiction de stationnement soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

2025-10-025

8 - VOIRIE ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

2025-10-026

8.1 - Rapport des travaux publics

À la demande des membres du conseil, la directrice générale fait la lecture du rapport mensuel rédigé par le responsable de la voirie municipale en lien avec les travaux réalisés et ceux à venir.

2025-10-027

8.2 - Taxes sur l'Essence et Contribution du Québec (TECQ)

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

2508-1270-19a À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu :

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2024-2028;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

2025-10-028

8.3 - Stationnement du site du moulin des fermes

Les membres du Conseil constatent qu'à quelques reprises, un manque de stationnement s'est fait sentir au site du Moulin des Fermes. L'équipe administrative, en collaboration avec l'équipe de voirie, effectuera des recherches afin d'identifier des options de solutions possibles.

9 - RAPPORT DES COMITÉS

Madame Mélanie Roy fait un retour sur l'événement Bières et saucisses du 25 septembre, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Joseph, qui a connu une deuxième édition réussie sur notre territoire.

Madame Joanie Roy rapporte que le Social des Joséabliens du 21 septembre a enregistré une participation record. La présence de l'APPAQ a été grandement appréciée et plusieurs citoyens ont souligné l'originalité de l'idée de « laisser sa trace », en lien avec le projet de peinture sur le piano public, concept élaboré par madame Mélanie Roy.

10 - RAPPORT DU MAIRE

Le maire tient à adresser ses sincères remerciements à Mme Mélanie Roy pour la belle réalisation du projet de piano public, une initiative qui contribue positivement à la vie communautaire.

Monsieur Jeannot Roy profite également de l'occasion pour livrer un mot de départ. Il exprime sa grande fierté d'avoir pu servir la communauté pendant 12 années à titre de maire, en plus de ses 8 années comme conseiller municipal. Il souligne que la municipalité se trouve aujourd'hui dans une situation enviable et bien positionnée pour assurer une continuité harmonieuse et porteuse d'avenir.

11 - CORRESPONDANCE

M. Jean-François Giguère se joint à la séance à 20h54.

2025-10-029

11.1 - Gala Chante La Joie

Madame Mélanie Roy et monsieur Sylvain Lambert signifient leurs intérêts dans cette demande et s'abstiennent de commentaires et de vote

Il est proposé par madame Joanie Roy et résolu, qu'un don de 120 \$ soit accordé à la suite de la demande d'aide financière pour la tenue du gala musical annuel de Chante La Joie, qui aura lieu les 21 et 22 novembre prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

2025-10-030

11.2 - INVITATION - Soirée honorifique du Service de sécurité civile et incendie de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

ATTENDU QUE le maire, les conseillers ainsi que la directrice générale sont invités à la soirée honorifique du Service de sécurité civile et incendie de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qui aura lieu le mardi 14 octobre à 19h au Centre Frameco ;

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu d'autoriser le déplacement du maire, de monsieur Marc Lessard ainsi que de la directrice générale lors de cette soirée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

2025-10-031

11.3 - Remerciements APPAQ

Les membres du conseil ont reçu un courriel de remerciements de la part de l'Association Provinciale du Patrimoine Agricole du Québec à la suite de leurs exposition lors du social des Joséabliens.

Il est proposé par monsieur Sylvain Lambert et résolu de faire un don de 300 \$ à l'association pour leurs déplacements et leurs présences lors de l'événement annuel des Joséabliens.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

2025-10-032

11.4 - Invitation : colloque REx-Fluvius les 18 et 19 novembre prochains

Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, d'autoriser la directrice générale, Marie-Josée Mathieu, à assister à la rencontre internationale d'experts techniques et scientifiques autour de la restauration des cours d'eau qui aura lieu à Québec les 18 et 19 novembre prochain au coût de 675 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

2025-10-033

11.5 - Formation de signaleur

ATTENDU QUE la municipalité de Tring-Jonction en collaboration avec l'APSAM planifie une formation de signaleur routier ;

ATTENDU QUE notre responsable à la voirie n'a jamais reçu ce type de formation ;

Il est proposé par monsieur Jean-François Giguère et résolu ;

QUE les membres du conseil autorise la formation de signaleur au coût de 99 \$ plus taxes au responsable de la voirie municipale.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

2025-10-034

11.6 - Taux horaire 2026 pour l'inspecteur en bâtiment

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables à un entente de partage de ressource de l'inspecteur en bâtiment avec la municipalité de Tring-Jonction ;

ATTENDU QUE la municipalité de Tring-Jonction nous informe que le taux horaire de l'inspecteur en bâtiment sera majoré à compter du 1er janvier 2026 ;

Il est proposé par madame Joanie Roy et résolu ;

QUE les membres du conseil accepte le nouveau taux horaire de l'inspecteur en bâtiment à compter du 1er janvier 2026.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

12 - VARIA

2025-10-035

12.1 - Rémunération du personnel électoral

CONSIDÉRANT QUE la main d'œuvre est difficile à trouver ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est d'accord avec le fait que les jours de scrutin sont exigeants ;

CONSIDÉRANT QUE la présidente d'élection fait une proposition d'augmenter le tarif de 1\$ de l'heure de plus que le salaire prévu par la loi pour les travailleurs à la table de vérification de l'identité, le ou la scrutateur(trice) et le poste de secrétaire de bureau de vote ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu que le conseil approuve la proposition de la présidente d'élection.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

2025-10-036

12.2 - Reconnaissance des bénévoles du projet vidéo historique

ATTENDU QUE deux bénévoles se sont investis de nombreuses heures dans le cadre du projet vidéo historique de la municipalité;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite reconnaître leur engagement et leur contribution significative au projet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu que le Conseil autorise l'acquisition de deux cadeaux, pour une valeur totale de 425 \$, afin de souligner l'implication de ces bénévoles dans le projet.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

2025-10-037

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h42, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, de lever la séance.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jeannot Roy, maire

Marie-Josée Mathieu, greffière-trésorière